

Message à toutes les personnes dans le monde qui continuent de se préoccuper du sort des habitants de Fukushima

(mars 2023)



Cuves de stockage des eaux contaminées sur le site de la centrale de Fukushima Daiichi, d'une capacité de 1,37 millions de tonnes.

La guerre en Ukraine nous a rappelé, en 2022, le danger de l'utilisation des armes nucléaires, et la menace réelle de nos centrales nucléaires si elles devenaient un jour des cibles militaires les transformant alors en mégas bombes atomiques.

Le gouvernement Kishida s'est pourtant engagé, à partir du mois d'août 2022, dans la relance du nucléaire avec la construction de nouveaux réacteurs, ainsi que le redémarrage et la prolongation de la durée de vie des réacteurs existants qui ont été inclus dans l'orientation de « la politique de transition verte » décidée par le conseil des ministres du 10 février dernier. Devant un tel choix à marche forcée, après une consultation en ligne de très courte durée, et avant même la fin d'un « débat public » limité à seulement dix villes, nous ressentons une colère encore plus forte envers le gouvernement.

Car la centrale endommagée doit toujours faire face à différents problèmes, et on est encore loin d'atteindre le stade d'un démantèlement sécurisé. Dans sept communes de Fukushima, il reste toujours des zones dites « de retour difficile », c'est-à-dire interdites de séjour, et plusieurs dizaines de milliers de réfugiés ne peuvent pas retourner sur leur terre natale. À peine douze ans après l'accident, le gouvernement a abandonné les principes issus des réflexions et des leçons de cette catastrophe : réduire la part de dépendance à la production électronucléaire, limiter le fonctionnement d'un réacteur à quarante ans, séparer l'organe de réglementation du nucléaire de l'entité qui le promeut.

Oui, il est raisonnable de manifester publiquement notre inquiétude après la stupidité d'un tel choix qui conduit droit au risque d'un nouvel accident. C'est pourquoi nous devons, une fois encore, nous opposer de toutes nos forces à cette décision.

La situation des procès est également inquiétante. Le verdict de la Cour suprême pour quatre procès civils a exonéré l'Etat japonais, en juin 2022, de la responsabilité juridique pour l'accident, cassant ainsi les trois jugements en appel qui avaient reconnu cette responsabilité.

Concernant le procès pénal contre les anciens dirigeants de TEPCO, le jugement en appel de janvier 2023 a entériné leur acquittement, sous prétexte d'une «insuffisance de preuves». Pourtant, la cour avait refusé l'audition des témoins importants et même de se rendre sur les lieux de l'accident pour vérification.

Quant au procès intenté par les autorités de Fukushima afin de déloger les réfugiés des logements qui leur ont été octroyés, la justice a condamné ces derniers sans tenir compte du droit international au logement.

Dans tous les cas, l'examen des preuves et des témoins est resté insuffisant, ce qui rend ces jugements inacceptables pour les victimes. C'est la raison pour laquelle les plaignants du procès pénal ont décidé de saisir la Cour suprême. Pour notre part, nous continuerons d'argumenter et de demander des audiences supplémentaires. Mais ces jugements iniques ne sont peut-être pas sans rapport avec l'orientation vers une relance du nucléaire.

Concernant Fukushima, il est un autre sujet grave puisque le rejet en mer des eaux radioactives de la centrale va débuter dans les prochains mois. Et cela est prévu pour durer plusieurs dizaines d'années. En décembre 2022, nous avons organisé un forum international avec des citoyens riverains de l'Océan Pacifique qui ont condamné ce rejet en milieu marin des eaux contaminées car il constitue une violation inacceptable des droits humains pour les riverains ainsi qu'une atteinte grave à la vie des organismes aquatiques.

Cela a aussi suscité des protestations de la part de certains pays, tels que la Corée du Sud ou la Chine. La centrale accidentée de Fukushima Daiichi a déjà rejeté une quantité gigantesque de substances radioactives. Mais de plus, le gouvernement et TEPCO vont sciemment en déverser dans les océans du monde à partir de la mer de Fukushima.

Cela nous meurtrit, c'est pourquoi nous souhaitons à tout prix l'arrêt de cette opération. Le 13 avril prochain, soit un an jour pour jour après la décision de rejeter à la mer ces eaux radioactives, les habitants de Fukushima appellent à une action de protestation partout dans le monde. Espérons que cette action de solidarité internationale soit un succès.

Malgré des temps de plus en plus troubles, continuons d'œuvrer de toutes nos forces, et avec persévérance, afin qu'advienne un avenir lumineux pour les générations futures.

Fukushima, mars 2023, Ruiko MUTO,

déléguée de la partie plaignante au procès pénal intenté contre les dirigeants de TEPCO.

(traduction française: yosomono-net France)

<http://yosomononet.blog.fc2.com/> yosomononet@gmail.com

